



Déclaration préalable

CHCST de la DNT du 09 02 2021

Ce CHCST se tient presque 2 ans après l'annonce du projet de la DCE dit 2020 2021.

Ce projet n'est pas porteur d'amélioration du quotidien pour tous les personnels impactés tant du siège, que de la DNT ou bien de la DDCE.

La finalité de ce projet n'est que l'application au sein de la DNT de SERVIR LE PROFIT avec son cortège de suppressions d'emplois, d'incertitude dans l'avenir, d'angoisse liée à la durée du projet tout cela dans un contexte d'isolement lié au COVID avec un « travail à la maison » pour certains avec des conditions de travail inadaptées.

Sous couvert d'améliorations des SI, de mise en réseau des femmes, des hommes et de leurs compétences, vous affirmez faire du mieux avec moins.

Ces personnels ont déjà été impactés par le projet HB2020, n'oublions pas les 30 emplois supprimés lors de cette réorganisation auprès des gestionnaires clients. Mais aussi l'augmentation des tâches administratives pour les chargé(e)s de clientèle. La mise en place de SCORE a été chaotique, énorme problème de réseau qui a duré des mois et des mois voire des années mais aussi une puissance des ordinateurs non conforme à cet outil. Cela a engendré des risques RPS auprès de tous les utilisateurs.

La CGT est pour l'évolution des outils mais dans de bonnes conditions.

« Ce sont ceux qui font qui savent », vous vous plaisez à dire et bien NOUS nous savons que ce projet ne donnera rien de bon au contraire.

Votre conduite du projet sans consultation des instances représentatives du personnel, la nomination de chefs de projet, les appels à candidature en amont, est le signe d'un amateurisme qui conduit aujourd'hui des personnels, qui se sont positionnés sur tel ou tel poste, à être dans une attente difficilement supportable.

Certains personnels, ont d'ores et déjà demandés des TPAS voire fait leur demande de retraite parce que ce projet ne leur convient pas.

Ce projet est accompagné d'un semblant de promotions : une pincée pour les assistant.e.s de directions du 23 vers le 31, et les Experts Marché TV du 32 au 33.

Quelques miettes pour les gestionnaires clientèles du niveau 23 au 31 à peine 10, aucune augmentation pour les gestionnaires en 3.1 malgré une fiche poste qui évolue. Rien pour les chargé(e)s clientèles fortement impactés par les différentes réorganisations.

L'accès au commissionnement pour tous les gestionnaires clients alors que la plupart n'ont pas envie de devenir des vendeurs et souhaite rester sur leurs compétences administratives pour lesquelles ils ont été recrutés.

Plusieurs points restent très obscurs, entre autres la détermination du nombre de personnels sensés aller rejoindre les 2 guichets uniques et le mode de fonctionnement de ces derniers.

Comment penser que les chargés de clientèle en plateau TV auront le même niveau d'appui alors que les Experts TV seront orientés vers d'autres tâches ??

Il est difficile de croire que demain vous allez mettre en place des outils que vous n'avez pas su mettre en place hier et dont nous essayons encore les problèmes techniques.

Où sont les améliorations des process au sein de la DNT ?

Sur la création d'une ICCHSCT, nous avons exprimés notre désaccord, elle dépossède chacun des CHCST des NOD concernés de leur POUVOIR de VOTE et de demandes d'expertise.

Nous tenons à rappeler qu'à la CGT, nous avons toujours demandé **ET** que nous voulons un autre projet pour toutes et tous au service de tous : appui, vente et filière déploiement. Cela nécessite une remise à plat de ce projet, de repartir des centres d'expertise existants dans un esprit d'amélioration des tâches, de mise en commun d'outils, pour développer les ventes en préservant l'emploi et en donnant à chacun une perspective d'amélioration des carrières et des salaires. La CGT souhaite **un vrai dialogue social et pas simplement une chambre d'enregistrement**

Enfin, nous souhaitons que cette déclaration soit mise en annexe du procès-verbal de cette réunion.